



# La lettre de Nicole Bonnefoy

Sénateur de la Charente

S e s s i o n 2 0 0 8 - 2 0 0 9

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Voici un peu plus d'une année, que vous m'avez fait l'honneur de m'élire Sénateur de la Charente. Votre confiance est, pour moi, un puissant moteur et j'exerce ce mandat avec enthousiasme et détermination.

Au Sénat, je suis membre de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Je siége également à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; à la mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes ; à la délégation à la prospective ainsi que dans les groupes d'étude «économie agricole et alimentaire», «vigne et vin», «élevage», «tourisme et loisirs», «fruits et légumes», «trufficulture», «innovation et entreprises», «club de la table française».

Le rôle du Sénat est multiple mais ses trois missions essentielles sont :

- Le vote de la loi
- Le contrôle du Gouvernement sous forme de questions orales ou écrites, rapports et débats
- La représentation des collectivités territoriales.

Cette dernière mission revêt pour moi, une importance capitale. En effet, les sénateurs sont «les élus des élus». La Conseillère générale que je suis, sait combien il est primordial, pour les élus de terrain, de se faire entendre, de l'exécutif national.

Les sénateurs sont les porte-voix des élus locaux. C'est pourquoi, je tiens à être très présente à vos côtés, chez nous, en Charente.

Élue à l'automne 2008, j'ai pris quelques mois pour installer ma permanence à Mansle et organiser mon travail. Depuis janvier 2009, je sillonne régulièrement notre département, pour aller à votre rencontre, soit directement dans votre mairie, votre communauté de communes ou bien en participant à de nombreuses manifestations (assemblées générales, inaugurations et vernissages, festivals, marchés de pays, comices agricoles, etc...).

J'aime échanger avec vous sur tous les sujets qui vous préoccupent quotidiennement, parce que nos discussions enrichissent, nourrissent, mon travail législatif.

Cette lettre constitue mon compte-rendu annuel de mandat. Mandat passionnant, à votre écoute, riche d'expériences, de détermination et de convictions, au service de notre pays et de la Charente.

*Bien à vous*

*Nicole Bonnefoy*



**Retrouvez plus d'infos  
sur le site :**

**[www.nicole-bonnefoy.com](http://www.nicole-bonnefoy.com)**

# De la parole aux actes

## Travail parlementaire



Dans l'hémicycle

**Au cours de cette première session parlementaire (2008-2009), j'ai été présente chaque semaine au Sénat, pour les séances publiques du mardi, du mercredi et dans ma commission.**

**J'ai cosigné 23 propositions de loi parmi lesquelles :**

- PROPOSITION DE LOI visant à créer une contribution exceptionnelle de solidarité des entreprises ayant réalisé des bénéfices records.
- PROPOSITION DE RÉSOLUTION tendant à la création d'une commission d'enquête sur les aides et prêts publics destinés à la filière automobile.
- PROPOSITION DE LOI visant à réformer le statut des dirigeants de sociétés et à encadrer leurs rémunérations.
- PROPOSITION DE LOI relative à la lutte contre le logement vacant et à la solidarité nationale pour le logement.
- PROPOSITION DE LOI visant à supprimer le «délit de solidarité».
- PROPOSITION DE LOI visant à encadrer le crédit à la consommation et à instaurer un crédit social en faveur des ménages modestes.

En séance publique

**J'ai également déposé 27 questions écrites auxquelles les Ministres concernés ont répondu, sur les sujets tels que :**

- Le statut de l'auto-entrepreneur.
- L'augmentation du forfait agricole.
- La suppression des tribunaux des affaires de sécurité sociale.
- Les modalités de prise en charge par les collectivités territoriales des indemnités d'assurance chômage d'un ancien agent titulaire.
- Les aspects juridiques de la mise en place d'un défibrillateur dans un lieu public.



A la tribune

**J'ai aussi interrogé 3 fois le Gouvernement, sous forme de questions orales auxquelles les Ministres concernés ont répondu, sur les sujets suivants :**

- Le logement social dans les petites communes.
- La situation de la décharge de l'Affit à Roumazières-Loubert.
- L'application de la TVA à 5,5 % aux travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Je suis également intervenue en séance publique, en février 2009, durant 15 minutes, pour défendre une motion de renvoi en commission des lois, du Projet de loi organique relatif à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution. En septembre 2009, en commission, j'ai interpellé M. BAUDOIN PROT, Président de la Fédération bancaire française, sur la difficulté pour les entreprises, d'obtenir des prêts bancaires.

Visite d'élus charentais au Sénat, le 18/11/09



### Le Sénat en quelques chiffres :

- 343 sénateurs dont 22% sont des femmes.
- Pour la session 2008/2009 :
  - Le Sénat a siégé 124 jours et 950 heures du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 juin 2009.
  - 11 000 amendements ont été déposés et examinés : 3 000 en commission et 8 000 en séance publique.
  - 94 % des amendements du Sénat ont été retenus par l'Assemblée Nationale.

# Le bilan d'une année

## Travail en Charente

À la fois, pour vous apporter des informations mais aussi, pour nourrir mon travail parlementaire, de la réalité du terrain, j'ai décidé d'aller à votre rencontre sur vos territoires. Cela nous permet d'abord de mieux nous connaître, ensuite d'échanger sur vos attentes, vos problèmes. C'est aussi l'occasion pour moi, de découvrir vos projets et d'y apporter, autant que possible, mon soutien.

■ 119 communes où je me suis déplacée pour aller vous rencontrer, en tête à tête ou lors de réunions municipales ou intercommunales.

■ 467 dossiers qui ont été traités à la permanence parlementaire dont notamment les interventions suivantes :

- Auprès du Premier Ministre, pour l'obtention des crédits d'État nécessaires à la mise à 2X2 voies des routes nationales 10 et 141.
- Auprès de la Préfecture, pour une meilleure prise en compte des dossiers d'urbanisme.
- Auprès de la Ministre de la Santé, pour l'avenir de la chirurgie à l'hôpital de Ruffec.
- Auprès des Ministres des Transports, du Budget, de l'Écologie, pour la création d'une compensation financière en faveur des communes traversées par la L.G.V.
- Auprès de tous les élus pour la défense des services publics de La Poste.

■ 10 réunions territoriales organisées avec Michel BOUTANT, Sénateur et Président du Conseil Général de la Charente, pour vous informer sur la réforme de la taxe professionnelle, ainsi que sur les projets de lois de réforme des collectivités territoriales et leurs conséquences.

■ De nombreux projets soutenus financièrement, soit au travers des fonds parlementaires, soit auprès des collectivités territoriales (Région et Département) tels que : l'aménagement du bourg d'Abzac – la rénovation de la Mairie d'Aigre – la rénovation de l'école à Luxé – l'espace multisports de Villebois-Lavalette – la traversée du bourg de Saint-Eutrope – l'aménagement du bourg de Bécheresse...



Touzac, inauguration de la salle des loisirs



Aizecq, découverte des "cabanes en pierres"



Foire de Rouillac, concours de bovins



Pour RN 10 et 141 à 2 x 2 voies



Juillac Le Coq, TrocMoto

### Une semaine de travail avec

## Nicole BONNEFOY

### Lundi – En Charente

- 3 Permanences (9h – 10h – 11h) sur le canton de Mansle (en tant que Conseillère générale).
- De 13h30 à 18h : Travail à la permanence parlementaire à MANSLE.

### Mardi - Sénat

- 11h15 : Réunion du Groupe Socialiste.
- 14h : Réunion de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.
- 15h : Réunion de la Commission des lois.
- 16h jusqu'au soir : Séance publique.

### Mercredi - Sénat

- 9h30 : Réunion de la Commission des lois.
- 10h30 : Séance publique.
- 14h30 : Réunion de travail du Groupe Socialiste sur la Réforme des collectivités territoriales.
- 15h30 jusqu'au soir : Séance publique.

### Jeudi - En Charente

- 6 rencontres avec les élus dans 6 communes différentes (3 le matin et 3 l'après-midi).

### Vendredi - En Charente

- De 9h à 12h : Réunion au Conseil Général de la Charente.
- De 14h au soir : Travail à la permanence parlementaire à Mansle.

### Samedi et dimanche - En Charente

- Participation à diverses manifestations (inaugurations, expos, marchés...).

# Collectivités locales, taxe professionnelle, services publics : quel avenir ?

La session 2009-2010 du Sénat sera principalement marquée par l'examen de plusieurs textes majeurs pour nos collectivités.

**En tout premier lieu, le Projet de Loi de finances 2010 qui supprime la taxe professionnelle.**

Sous couvert d'une réforme, ce texte porte une attaque en règle aux moyens des collectivités, départements mais aussi communes et intercommunalités, par :

- la perte d'autonomie fiscale,
- le remplacement d'une ressource dynamique par des dotations d'Etat et/ou des ressources peu évolutives,
- le report de l'impôt acquitté par les entreprises vers les ménages,
- la perte du lien entre les entreprises et les territoires.

Plus que jamais, je défends la nécessité d'une vraie réforme en profondeur de la fiscalité locale, et non un projet partiel qui certes convient aux entreprises, mais fragilise gravement les collectivités et impacte les ménages.

**En second lieu, sont annoncés plusieurs textes relatifs à la réforme des collectivités : mise en place du Conseiller territorial et son nouveau mode de scrutin, remise en cause de la clause générale de compétences...** Ces textes qui arrivent dans le désordre, s'appuient sur un discours démagogique et intolérable, pointant du doigt les élus qui coûteraient trop cher et qui dépenseraient trop ! Ces projets de loi relèvent selon moi, d'une entreprise de démolition du service public local et de dénigrement des élus locaux. A l'inverse de la décentralisation, ils vont dans le sens de la re-centralisation. Nos collectivités, toutes confondues, assurent 73 % de l'investissement public ; elles ne peuvent être utilisées comme variables d'ajustement par l'Etat, pour résoudre ses difficultés financières.

Au delà des clivages politiques, nombreux sont les élus qui sont inquiets des conséquences que ces réformes pourraient avoir sur nos territoires et ceux qui y vivent.

Aussi, je ne désespère pas que tous ensemble, les élus de la République, soyons en mesure d'infléchir ces textes. Sachons nous rassembler autour d'un enjeu essentiel : la démocratie locale et l'intérêt général de nos concitoyens.



Retrouvez plus d'infos sur le site et abonnez-vous à la lettre d'information :

**[www.nicole-bonnefoy.com](http://www.nicole-bonnefoy.com)**



## Le mot d'Alain Rivière - suppléant

**N**icole Bonnefoy est une Sénatrice méticuleuse qui tient ses engagements de campagne. C'est ainsi qu'au terme de cette première année de mandat, elle vous présente à travers ce bulletin, le bilan de son action.

Je peux témoigner là de son efficacité, elle sait partager utilement son temps de travail entre le Sénat, le Conseil Général et surtout le terrain, là où elle se sent si bien !

J'ai la chance de la côtoyer régulièrement et je peux vous dire qu'elle est toujours très attentive à la vie de nos territoires et des élus, elle me consulte régulièrement sur les projets, les actions, les préoccupations du sud Charente.

MERCI Nicole pour ce travail très sérieux, ne ménage ni ton temps ni ta peine, surtout par les temps qui courent, ou l'on parle tant de réforme : TP, RGPP, COLLECTIVITÉS... aide-nous à y voir plus clair et à la mesure de tes moyens, ne laisse pas faire n'importe quoi, n'importe comment...

*Alain RIVIÈRE*

**Alain RIVIÈRE,**  
Maire de Saint-Séverin,  
Conseiller général du canton  
d'Aubeterre sur Dronne

Permanence parlementaire : **54, avenue Korb - 16230 MANSLE**

Assistant parlementaire : **Jordan VILLENEUVE**

Tél. : **05 45 90 15 95** • Courriel : [n.bonnefoy@senat.fr](mailto:n.bonnefoy@senat.fr)

